

SORTIR DE L'ÉCONOMIE

bulletin critique de la machine-travail planétaire

EXISTE-T-IL UNE ÉCONOMIE À VISAGE HUMAIN ?

Articles

Sortir les Amap de l'économie

(page 12)

Le distribustime ou l'envoûtement logistique

(page 31)

Les SEL ou l'économisme pour la misère

(page 38)

De la souffrance au travail à sa réhabilitation ?!

(page 40)

Notes de lecture

Michel Lulek

Scions travaillait autrement

(page 42)

Michel Pinçon

Autoproduction, sociabilité et identité dans une petite ville ouvrière

(page 50)

Alain Testart

Critique du don

(page 54)

Morceaux choisis

Guy Bernélas

Une critique de Serge Latouche

(page 57)



« Et si on s'indigne des perturbations que la puissance de l'argent provoque dans l'économie, on s'attache moins à l'infection qu'il entretient dans la vie quotidienne. Il est vrai qu'il est plus simple de supprimer les capitalistes que le capital, et la magie monétaire dont il est le produit »

Bernard Charbonneau,
Il court, il court le fric...,
Opales, 1996, p. 67-68.

Quand l'image du présent

dans le cyclone économique supposant partout le souffle énorme du fric, est celle d'une humanité marchande désaxée chaque jour plus encore par la richesse de ses nouvelles découvertes, plus personne ne feint de s'en étonner tellement la banalité de la situation semble irréversible : création de la discipline olympique de la plus rapide traversée de la banquise du pôle Nord après s'être fait prendre dans les glaces¹, 300 nano-aliments et leur toxicité qui circulent dans nos boyaux, des poulets-machine réduits à vivre 38 jours pour transformer 1,6 kg de fourrage en 1 kg de poids vif², un orgasme médiatique mondial à la nouvelle de la constitution d'une « Arche de Noé végétale » de 4,5 millions de graines enterrées sous le permafrost des îles Spitzberg pour mieux renaître après l'accident intégral, quand ce ne sont pas les élites directoriales qui assument désormais pleinement l'injonction au devoir social du travail avec la promesse de la carotte de l'augmentation du « pouvoir d'achat », c'est-à-dire de la transformation toujours plus poussée de soi en sa propre solvabilité marchande (voir encadré sur Marx page suivante), etc. Tout cela semble finalement la normalité sauf pour quelques irréductibles de nos Gaulois de la valeur, qui bricolent encore dans leur coin ou dans leurs cénacles d'intellectuels, quelques pratiques ou politiques publiques « alternatives » à ce monde qui a toujours eu les pieds dans les nuages et la tête plantée six pieds dessous.

Cependant à force de créer une nouvelle réalité sans visage, l'économie a d'emblée barré la voie à tout souvenir comme à toute culture historique, rendant dès lors invisible la possibilité d'une sortie de l'économie : *il ne reste que des « alternatives économiques » à « l'économie dominante »* ; c'est qu'elle nous a contraint toujours plus à tourner notre regard exclusivement vers l'avenir et nous force à nous taire sur tout ce que l'humanité a vécu depuis et avant son invention.

Nos vies économiques sont un peu comme un tissu. Si vous tirez

¹ C. Buffet, « La dérive express de la goélette Tara illustre la fragilité de la banquise arctique », *Le Monde*, 23 février 2008, p. 7.

² Hannes Lammler, *ChickenFlu Opera*, L'esprit Frappeur, 2007, 174 p.

SORTIR LES AMAP DE L'ÉCONOMIE

Du « consomm'acteur » au « prosommateur »,
du citoyennisme à la forme-de-vie...



1. Les Amap, des associations qui nous maintiennent dans l'économie (p. 12)
2. Esprit es-tu là ? Le rêve marchand de la « relocalisation » des liens sociaux (p. 14)
3. Les portes de sortie de l'économie que nous ouvre l'expérience des Amap (p. 23)
4. Après l'Amap, vers une coopérative de « prosommateurs » ? (p. 27)

Depuis maintenant plusieurs années, de nombreuses pratiques « alternatives » à certains comportements de consommation connaissent non pas une « popularité » car le mot serait trop fort, mais du moins un certain engouement. Depuis 2001, on a vu ainsi l'émergence soudaine d'une « alternative » particulièrement en pointe chez les personnes de sensibilité écologiste, les A.M.A.P. (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne ¹), qui sont fondées sur l'objectif que se donnent des citoyens regroupés localement en une association, de maintenir l'activité agricole d'une ferme non loin de là où ils habitent, principalement en s'engageant à en acheter à l'avance les produits.

Entre ceux qui ne rêvent que de prendre le pouvoir pour changer le monde, et ceux qui attendent la future « grève générale de tous les salariés » ou l'insurrection qui ne viendra jamais ou seulement aujourd'hui dans leurs rêves, le champ des « alternatives » de terrain portées par une tendance « éducationniste et réalisatrice » reste à explorer et à approfondir y compris et surtout pour leur retirer une équivoque qui s'accommoderait très

bien d'un écocapitalisme « à visage humain ». Telle est aujourd'hui la grande question : les Amap sont-elles une « alternative » au capitalisme ? Permettent-elles de mettre en cause les catégories de base de son fonctionnement – l'invention de l'économie – ? Permettent-elles déjà d'envisager autre chose ? Et l'espoir est très grand sur ces questions car quantité d'Amap par exemple déclarent s'inscrire dans « une démarche fondamentalement anti-capitaliste où nous pouvons imaginer un rapport à la production et à l'argent différemment avec le temps » ². A Montpellier par exemple la première des Amap a été montée par le C.R.O.A.C. (collectif de résistance et d'offensive anti-capitaliste), tandis que la presse dite « anticapitaliste » relaye très largement cette « alternative » en la présentant comme telle : « les Amap écrit ainsi François Roux, fournissent une illustration économique concrète sur laquelle se fonder pour démonter, analyser et critiquer le capitalisme » ³. Cependant ne doit-on pas rester extrêmement prudent sur la finalité « anticapitaliste » des Amap ? Des militants du « commerce équitable » ou du « développement durable », n'inscrivent-ils pas les Amap dans leur

démarche ? Plus encore, la critique « anticapitaliste » du capitalisme suffit-elle pour le renverser ? Pourquoi et comment finalement la domination propre aux catégories de base de l'économie en vient-elle à se reproduire éternellement dans toutes les « alternatives économiques » et « pratiques anticapitalistes » qui voudraient la dépasser ?

Ce texte se veut ainsi un appel non seulement à une vigilance face à toutes les « alternatives économiques et anticapitalistes » qui pourraient demain et déjà aujourd'hui, devenir un enjeu majeur pour la mutation éco-capitaliste

¹ Cf. Claire Lamine, *Les Amap. Un nouveau pacte entre les producteurs et les consommateurs*, éd. Michel Yves, 2008.

² Amap du Claj à Brest, site : <http://www.claj.infini.fr/libertaterre.php>

³ Pour quelques exemples de cette compréhension « anticapitaliste » des Amap, on verra les périodiques *A contre courant. Plateforme de réflexion et d'action anticapitaliste* (article « Vous avez dit Amap ! »), *Le Monde libertaire* (article de François Roux, « Les Amap terres d'expérimentation », n°1470, 22-28 mars 2007), *No Pasaran* (n°63, novembre 2007, p. 12).

et « responsable » de la machinerie mondiale, mais aussi un appel à des analyses internes généralisées, dont les fondements analytiques et pratiques restent encore à élaborer, pour que dès lors les « alternatives » n'en soient finalement plus et deviennent de nouvelles formes-de-vie nous permettant de sortir concrètement nos propres vies du cadavre vivant qu'est l'organisation économique de tout ce qui prétendait vivre de manière autonome.

l'adhérent ayant pour seule finalité l'obtention d'un salaire en argent (lui permettant entre autre de disposer d'un panier Amap), elle ne nous semble plus celle du « moment dans lequel le besoin se fait activité afin de se satisfaire », où l'activité en appartenant à ce mouvement direct du besoin, en serait son effectuation et le besoin-lui-même en tant que son accomplissement (voir encadré « Rupture du lien immédiat entre la production et la consommation et sa signification »). Voilà à la fois une très grande

Le « travail » est donc une marchandise à vendre pour ceux du moins qui ont accumulé ne serait-ce rien qu'un peu de la mesure universelle : l'argent. Nous, en tant qu'adhérents rapportés à nos rôles-automatique de médecin, caissier, professeur, intérimaire, commercial, agent d'entretien, magistrat, informaticien, chômeur, etc., restons dans notre relation à un producteur agricole, en tant que des *possesseurs de la marchandise-argent* dans laquelle se transmute l'ensemble des marchandises disponibles et en particulier le panier hebdomadaire. Ne mettant pas en cause la nature de l'activité moderne du « travail » dans une Amap, on va même jusqu'à l'essentialiser pour en faire une sorte de devoir social et moral, transhistorique et naturel, comme si ce travail-marchandise avait toujours existé. En cela l'Amap a toujours comme condition de possibilité de son existence, la machine-travail planétaire, sous les formes du *salarial*, du *patronat*, du *patronat artisanal* (être soi-même son propre patron sans salariés, ainsi de l'« entrepreneur-salarié » dans certaines coopératives), ou de l'*allocation* d'Etat cogérée par les « forces vives » (voir encadré « Pratiques de réappropriation dans une Amap »).

Toujours dans cette réflexion sur la naturalisation du « travail » dans une Amap, il faut aussi prendre en compte qu'en conséquence directe de cette non-alternative au « travail marchandise », cette association ne remet pas en cause la division raffinée



1. Les Amap, des associations qui nous maintiennent dans l'économie.

Un des premiers points que l'on pourrait discuter, c'est qu'une Amap nécessite toujours la rétribution d'un produit avec de l'argent. Qui dit payer un panier dit que l'adhérent se doit toujours de gagner ailleurs par un « travail », un petit stock d'argent qui lui sera versé sous forme de salaire. On pourrait penser que cela semble évident, que l'on a toujours fonctionné comme cela, que cela ne pose pas de problème fondamental pour résoudre aujourd'hui la question écologique, sociale et humaine. Mais quelle est exactement la nature de l'activité de « travail » du consommateur-adhérent que présuppose le fonctionnement de l'Amap ?

L'activité de « travail » de

transformation historique, mais aussi un renversement complet de la nature de notre activité depuis deux siècles, et cela fait déjà du « travail » tel que nous le connaissons, quelque chose de l'ordre d'une bizarrerie qui ne va pas vraiment de soi. Dans l'activité salariée de l'adhérent, il y a en effet une rupture du *lien vital immédiat de la production et de la consommation*⁴, et l'émergence entre elles de l'échange marchand. Le cercle du besoin ne délimite donc plus celui de l'activité, l'activité marchandisée est devenue le moyen - par le « détour » de l'obtention d'un salaire/revenu (qui est le nouveau sens de *l'activité en tant que forme-marchandise produisant de la valeur*) - de satisfaire un besoin réel *mais aussi désormais fictif*, puisque que plus rien ne délimite le besoin sinon la puissance perforatrice et illimitée de l'argent accumulé grâce à l'activité de « travail ».

⁴ Dans cette rupture de la nature de l'activité travaillant à son besoin tout en faisant partie elle-même du besoin car s'y épuisant, c'est-à-dire en y trouvant son origine et son terme, c'est donc la rupture du lien immédiat entre production et consommation qui apparaît en tant qu'invention séparée et concomitante de la « production » (l'invention du travail en tant qu'activités productives séparées) et de la « consommation » (l'invention de la consommation en tant qu'activités consommatrices séparées) que relie en leur milieu l'échange marchand. On peut parler d'invention de l'économie.

des « rôles », des « métiers » et des « tâches » à l'intérieur d'eux, c'est-à-dire la spécialisation de chacun d'entre nous emboîtés dans autant de cases possibles s'intriquant à un immense mécano mondial formant une *interdépendance* échangiste généralisée et faite aujourd'hui - et plus encore demain -, de centaines de millions de rouages individuels. Car quel est le principe simple d'une Amap ? On demande à une personne, notre ou nos producteurs (de légumes, d'œufs, de viande, etc.) de se spécialiser sur des tâches particulières que nous n'assumerons pas. Quelle est donc cette fois-ci la nature de l'activité du producteur Amap par rapport à l'activité des autres ? La spécialisation du producteur sur une des fonctions vitales de la machine sociale trouve sa condition dans l'utilisation de l'argent⁵. C'est donc parce que l'ensemble des activités ne sont plus liées immédiatement à leur besoin, et qu'elles ont aujourd'hui comme finalité l'obtention du salaire/revenu, qu'ainsi la division absolue du travail au travers du gonflement incessant des rôles que nous jouons, est dès lors rendue possible. Plus clairement : parce que je travaille pour de l'argent, et qu'à cet argent peut se rapporter de manière toute magique l'ensemble des produits et services sous leur forme de marchandise, dès lors je peux confortablement avoir la possibilité de me spécialiser sur des tâches particulières complètement coupées de la satisfaction de mon propre besoin immédiat. C'est la situation du producteur Amap, comme celle de nous tous. La nature de l'activité de « travail » du producteur Amap est désormais toute autre : il travaille *pour l'échange*, les produits des paniers Amap ne sont plus des valeurs d'usage *mais immédiatement posées comme des valeurs d'échange* car définies par la finalité de la production qu'est l'échange et sa valeur

De la rupture du lien vital immédiat de la production et de la consommation et de sa signification dans notre être.

« La rupture du lien vital immédiat de la production et de la consommation, l'émergence entre elles de la circulation des marchandises avec ses lois propres, ne réagit pas seulement sur la consommation tributaire désormais du cours des choses, mais d'abord sur la production, laquelle se trouve modifiée dans sa nature même. Parce qu'elle n'est plus l'activité du besoin travaillant à se satisfaire, parce qu'elle produit un objet qui n'est plus le sien, l'objet de son besoin, mais qui est destiné à être vendu, un objet indifférent, la production perd le sens qu'elle avait immédiatement pour l'existence, la téléologie de la vie n'habite plus en elle : « la production n'est plus une fin pour moi mais un moyen » (Marx) »

Michel Henry, *Marx, Une philosophie de l'économie*, tome 2, Tel, Gallimard, 1991, (1976), p. 81-82.

(voir encadré « Le monde n'est peut-être pas une marchandise, mais José Bové l'est pourtant déjà »). Car notre producteur a « investi » comme on dit, une somme A d'argent, pour en retirer par le détour de production de valeurs d'usage, une somme augmentée par rapport à A, c'est-à-dire une somme A' (on

spécialisé et compétent face aux consommateurs citoyens⁸. L'agriculteur n'est donc jamais en situation d'« autonomie » - définie en tant que « capacité à être maître de ses choix », et notamment vis-à-vis de ses fournisseurs - comme l'imagine illusoirement la Charte des Amap dans

reste bel et bien dans le cycle A-M-A' du capitalisme). Son intégration à la Sphère économique qui s'est refermée derrière lui, est totale⁶. Il ne jouit donc pas des fruits de son travail-marchandise, qui lui sont extérieurs car comme posés en face de lui en tant que forces objectives le déterminant⁷. La valeur d'usage de ce qu'il produit s'éloigne donc derrière la scène du partage de la récolte au travers de l'échange marchand, lequel impose de tenir son rôle-automate de producteur

⁵ « Parce qu'il rend le travail indépendant de son produit spécifique qui n'a plus pour lui une valeur d'usage immédiate » comme le faisait remarquer Charles Marx, *Grundrisse*, I, op. cit., p. 141.

⁶ La logique du producteur est d'ailleurs une logique comptable : pour vivre économiquement parlant, il lui faut vendre tant de paniers par semaine, et on a ici l'origine de la tension au sein d'une Amap, entre le point de vue « réaliste » du producteur qui veut continuellement augmenter le nombre des adhérents et le point de vue « utopiste » - car ne voyant pas qu'en utilisant les catégories de base de l'économie comme le fait structurellement une Amap on ne peut faire autrement - qui recherche à limiter le nombre d'adhérents. On peut lire aussi dans le rapport-enquête *Les pratiques du système Amap en Rhône-Alpes : réalité(s) et enjeux*, mai 2007 (disponible sur leur site internet) : « de plus, le producteur doit également faire comprendre qu'il reste dans une logique de vente, de commercialisation, et de recherche de débouchés ; ce que les amapiens ont parfois du mal à saisir. Ainsi, il arrive parfois que certains d'entre eux prennent mal le fait de devoir augmenter le nombre d'amapiens de l'association dans un souci de rentabilité pour les producteurs, parce qu'ils préfèrent que l'association conserve une taille réduite. En fait, nous avons l'impression que certains amapiens ne voient pas particulièrement l'enjeu économique réel de l'AMAP : assurer un revenu régulier au producteur, certes, cela ne pose pas de problème, mais parler en termes de chiffre d'affaire, cela semble plus délicat... » (p. 30).

⁷ Le déterminant parce que s'il n'arrive pas à être « rentable », c'est sa condition de dépendance à l'interdépendance échangiste au travers de sa spécialisation qui n'est plus viable, et il risque d'être relégué dans la « pauvreté ».

⁸ Il est cependant certain que cette scène de l'échange a au moins le mérite d'exister concrètement, là où le supermarché a rendu tout cela tout à fait abstrait par la dématérialisation et l'irreprésentation du système, les processus réels du mécanisme secret s'effaçant alors complètement derrière leurs produits. C'est déjà une première étape, en faisant toucher du doigt des mécanismes économiques aliénants autrement assez abstraits. Reste à en tirer les conclusions pratiques...

le point n°9 de ses « principes généraux »⁹, ses productions sociales se dressent face à lui comme des puissances étrangères et hostiles, car sa survie en dépend (c'est là ce qu'on appelle habituellement, le « fétichisme de la marchandise »). Et tout le monde de part et d'autre se retrouve autour de l'argent - et sa forme juridique qu'est le contrat pour la saison -, comme équivalent universel auquel pourra se rapporter pour s'y transsubstantier, l'ensemble des activités salariées des adhérents comme du producteur.

2. Esprit es-tu là ? Le rêve marchand de la « relocalisation » des liens sociaux.

Le discours militant dans les Amap appuie généralement sur deux points. Par la relation directe entre des consommateurs et un producteur (« on met le visage du fermier sur la nourriture et on augmente la compréhension du comment, où et par qui nos aliments sont cultivés »¹⁰), et l'organisation entre adhérents que cela implique¹¹, l'Amap permet de développer le « lien social » entre des individus séparés, d'agir plus librement avec le fantasme de désormais avoir une « maîtrise sur sa vie » (notamment en sachant ce que l'on mange, la définition d'un « juste prix » et l'« autonomie » du producteur par rapport à la grande distribution).

Deuxième point, elle permet aussi de développer pour certains libertaires, l'apprentissage de « l'auto-gestion » ou de la « démocratie directe »¹². Mais si l'imaginaire amapien est fortement traversé par l'idée qu'une Amap serait le lieu où on verrait se substituer aux relations abstraites entre individus, des relations directes où les individus se reconnaissent et apprennent à s'y organiser politiquement et convivialement, nous aimerions ouvrir un débat sur trois points qui sont probablement d'abord des objections à cela. Chacune d'elle

Pratiques de réappropriation dans une Amap.

Pour rester encore sur cette question du « travail » et pour être tout à fait juste, il faut noter cependant, du moins du côté des adhérents (et en rien pour l'agriculteur), et plus particulièrement du côté de l'activité de certains d'entre eux (très minoritaires autant le dire) qui cherchent à se réapproprier des gestes nourriciers en donnant un temps important pour venir travailler sur l'exploitation du producteur, et ceci sans aucune contre-partie de salaire (quelque soit sa forme : abaissement du coût de son panier, etc.), que cela permet au contraire la réappropriation d'une activité qui se rapporte désormais à l'origine de son besoin et qui trouve donc en elle sa limite. Ne se rapportant à aucun argent, c'est là à coup sûr, et parce que préalablement couplé à une auto-réduction de son temps de travail salarié, un élément possible et important (même s'il reste marginal au sein d'une Amap) pour ré-apprendre à sortir de l'économie, par le simple fait que cette activité-là retisse le lien vital entre l'activité de l'individu et son besoin à la seule fin d'en reconstituer l'unité. On comprend aussi que cette recombinaison du lien entre l'activité et son besoin redonne également à l'action son sens, que celle-ci avait entièrement perdue – au-delà de l'idéologie du « travail bien fait » – quand dans le monde des « rôles » d'automates que nous jouons dans les cellules bien compartimentées de la machine-travail planétaire déjà inondées par les hautes eaux de « la montée de l'insignifiance », l'action n'était devenue qu'un simple moyen d'obtenir un salaire : notre foin économique.

fait partie finalement d'une question plus large : Comment plus de liens sociaux et politiques seraient possibles quand ces liens, parce que véhiculés encore par l'argent et l'organisation totalisante de la vie qui va avec, n'ont pas leur origine dans les individualités mais se rapportent encore et encore au fétiche de la marchandise ?

A.) Comme y sont très attachés les groupes d'animation des Amap, on tient généralement à une présence du producteur lors des distributions hebdomadaires des paniers. « Une véritable relation [sic] peut s'instaurer à partir du moment où il existe un échange qui va au-delà de l'acte d'achat-vente [souligné par nous], et cela passe notamment par des rencontres fréquentes.

⁹ Alliance Provence, *Charte des Amap*, mai 2003.

¹⁰ Les Amap sont apparues en France après s'être inspirées des C.S.A états-uniennes (community supported agriculture) que Daniel Vuillon fondateur de la première Amap en France avait visité aux États-Unis, et des coopératives de consommateurs japonaises, les « Teikei » (25% des japonais sont adhérents à des coopératives de consommateurs). Les linguistes traduisent d'ailleurs le mot teikei par « mettre le visage du paysan sur les aliments », pour désigner ce type de relation directe entre « producteur-citoyen » et « citoyen-consommateur ».

¹¹ Animation de l'association dont la gestion est le plus souvent laissée par le producteur aux consommateurs, confection à tour de rôle d'un petit bulletin rendant compte des informations à transmettre, l'organisation des « coups de main » à donner au producteur, les rencontres conviviales au jardin ou à la ferme, les visites d'information que le producteur peut y organiser, les réunions sur le financement et le choix de nouveaux matériels par l'agriculteur, ou sur la détermination du « juste prix », etc.

¹² Comme l'écrit F. Roux, les Amap permettent de « sortir du cadre économique pour prendre une dimension politique », car il y aurait du « fédéralisme libertaire » dans les « fédérations d'Amap ». Mais c'est aussi cette « transparence » du prix des paniers qui peut aller vers des pratiques d'autogestion selon cet auteur, c'est-à-dire « constituer des laboratoires d'organisation démocratique, des terrains d'apprentissage pour les militants », op. cit.

La présence des producteurs lors des distributions semble alors indispensable. Pour la majorité des producteurs et des consommateurs, les distributions doivent être des moments privilégiés d'échange et de discussion »¹³. C'est donc là, même si le discours et la culture politique qui circulent chez les amapiens n'y font pas référence, une critique de la réification (chosification) des relations sociales, qui aujourd'hui dans la vie réorganisée par l'économie se rapportent on le sait aux objets à consommer, aux identités qu'ils véhiculent, à leurs prix, à la hiérarchie des salaires/revenus qui déterminent les inégalités économiques et donc la *distance sociale* entre les personnes (riches/pauvres), ou encore qui nous obligent à considérer l'Autre comme un moyen et non comme une fin, de part le fait que désormais chacun joue objectivement pour son rouage-voisin, un rôle utile et bien précis dans l'interdépendance échangiste dont il dépend de manière obligatoire. Or, l'Amap véhicule l'idée qu'en réduisant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur final, c'est-à-dire en faisant disparaître la circulation des marchandises à différents niveaux commerciaux postulés comme « inutiles », les relations des individus en interaction directe ne seront plus abstraites, contemplatives, subies, machiniques et machinales, c'est là la solution proposée pour lutter contre la « perte du lien social ».

Mais le fond et la limite de l'analytique amapienne, est de penser sur fond de flots larmoyants sur la perte du petit commerce de proximité et de l'artisanat, ou la disparition des « petits producteurs » qualifiés abusivement de « paysans », que *l'échange marchand serait abstrait parce que le producteur et le consommateur ne se rencontreraient plus du fait d'une séparation spatiale et charnelle trop importante*. Il serait donc crucial pour faire le chemin inverse de cette compréhension de la réification des re-

Le monde n'est peut-être pas une marchandise, mais José Bové l'est pourtant déjà.

Le concept d'« agriculture paysanne » satellisé sur le marché des idéologies et qui est inscrit dans la Charte des Amap, est évidemment parmi les plus étonnants de ces dernières décennies. Il faudrait d'abord faire remarquer « que la résurgence du terme “ paysan ” cache toute une imagerie commerciale mise en scène par les écomusées et les foires aux produits du terroir... et qui face au désastre provoqué par l'agriculture industrielle sert à un relookage syndical généralisé des plus suspects (...) Il ne subsiste au mieux dans nos pays industrialisés qu'une forme artisanale de production agricole dans laquelle l'autosubsistance n'est plus le but. Une agriculture artisanale qui comme sa sœur industrielle a perdu toute autonomie, étant placée, souvent de son plein gré, sous la dépendance des Etats, par toute une série de normes (sanitaires, économiques, commerciales, idéologiques...) et tout un panel de subventions ou d'aides diverses » (1).

Il est donc évident que non seulement aujourd'hui une « agriculture paysanne » commercialisable serait une contradiction dans les termes, c'est-à-dire un formidable oxymore, mais plus encore que le travail d'activité agricole de José Bové comme celle de l'ensemble des syndiqués de la Confédération paysanne, est une marchandise à vendre. Car José Bové travaille la terre non pour l'auto-production, échangeant seulement contre de l'argent les surplus de sa production - comme l'auraient fait les paysans dominés ignoblement par les structures féodo-étatiques dans la « civilisation paysanne » jusqu'au XVIIe-XVIIIe siècles.

Ici, l'activité agricole de José Bové, de l'agriculteur bio, de l'agriculteur Amap, de l'agriculteur de la « Conf ’», est au contraire d'emblée pour l'échange, c'est-à-dire pour se rapporter directement au travers de l'échange, elle et ses produits, en une équivalence en argent. José Bové est donc à vendre en tant qu'« homme-marchandise », comme tous les rouages que nous sommes dès que nous touchons un salaire, un revenu, de l'argent au noir ou une allocation. Le monde n'est peut-être pas une marchandise, mais l'activité de José Bové en est une depuis longtemps (2).

(1) Dans la brochure *Des petits paysans à la CNT*, p. 4-5, de la *Fédération des Travailleurs de la Terre et de l'Environnement* (CNT-FITTE), à commander BP 04, 34390 Olargues

(FITTE@CNT-F-ORG)

(2) Voir aussi la brochure *L'agriculture de José Bové est une marchandise*, supplément à *Sortir de l'économie*, suivi de “ *Sortir l'agriculture de l'économie - en bref* ”, en téléchargement sur le site <http://sortirdeleconomie.ouvaton.org/>

lations sociales qui ont vu substituées partout aux relations directes des individus, des relations abstraites dégagees de toute relation sociale concrète, de *critiquer notamment cette séparation spatiale ou charnelle entre production et consommation* et tout en présupposant toujours une activité de production séparée de la propre consommation de ses résultats directs, c'est-à-dire de rechercher « *quelque chose*

de plus humain et direct dans les relations entre producteurs et consommateurs ».

Et parce que l'on continue à vivre de manière insupportable humainement et moralement dans cette activité séparée de son besoin, au travers de laquelle notre besoin est maintenant relié à un immense dispositif instrumental sans visage et sur lequel nous avons aucun contrôle (l'invention de

¹³ Rapport-enquête *Les pratiques du système Amap en Rhône-Alpes : réalité(s) et enjeux*, op.cit., p. 31.



l'économie), il nous faut désormais y mettre un visage.

Cependant dans l'idée d'« un échange au-delà de l'acte d'achat-vente », on ne sort pas justement de cet acte et du monde qui derrière lui va avec, on naturalise l'échange marchand en voulant simplement l'assimiler, le noyer, le « réenchaîner » dans un échange convivial de paroles ou de rencontres d'où il n'aurait finalement jamais dû se dégager. Autour de toujours le même échange marchand, du même travail, de la même situation de rouage, on va essayer de construire une sorte d'« esprit collectif » fait de solidarité mécanique, de convivialité obligatoire et de rencontres programmées pour endiguer la réification de l'échange, la fétichisation des productions sociales, etc. que l'on présuppose toujours dans notre fonctionnement puisque la production et toujours séparée de la consommation.

Tout manquement grave à cet « esprit collectif » qui doit paisiblement régner, sera une faute impardonnable. Mais pour le fonctionnement d'une Amap ordinaire c'est entendu : l'échange marchand et le travail tel qu'on le connaît, existent en tout lieu et de tout temps, on ne saurait mettre en cause le principe de l'organisation de nos vies sous les règles de fer de leur

théologie déréalisatrice.

L'échange marchand ne serait qu'une autonomisation d'un échange plus global de connaissances, de sourires, de petites recettes sympas, de visages, d'apéritifs faits maison et d'olives que l'on aurait perdu et dans lequel il faudrait absolument le « réinsérer » pour que notre lapin disparaisse dans le chapeau dont il n'aurait jamais dû sortir.

De « fin », il faut donc par tous les moyens possibles que l'échange marchand redevienne le simple « moyen » de cet échange plus globalement humain. Comme si finalement la machine-travail planétaire dont on présuppose toujours l'éternisation dans nos vies, pouvait être

écologiquement et humainement supportable en aménageant simplement le dernier maillon de la chaîne finale : la « relation consommateur/producteur ».

B.) Il faut prendre en compte aussi les intentions de base de l'Amap, qui peuvent se résumer comme ceci : dans les super et hypermarchés en tant que polarités de pratiques courantes et passives de consommation, des chaînes de plus-value opérées par diverses sortes d'intermédiaires ont fait gonfler inutilement les prix des produits, si bien que l'agriculteur ne représente désormais qu'une faible part dans le prix final, ce qui ne lui permet pas de vivre économiquement parlant.

Il faut d'ailleurs noter à propos de cette démarche la complète proximité de cette démarche vis-à-vis des agriculteurs du « Nord », avec celle du « commerce équitable » (« tourisme équitable, etc.) vis-à-vis des producteurs et artisans du « Sud »¹⁴. On retrouve en effet les mêmes dimensions de solidarité avec le producteur (face aux aléas climatiques, à son maintien économique, à l'obtention parfois du foncier en zone péri-urbaine, etc.), de « juste prix » (ou « équitable rémunération ») dans la rétribution du producteur, de respect de transparence des produits, etc.

Cependant, partant du constat bien réel de la situation d'esclavage des petits et moyens agriculteurs impliqués

¹⁴ Le « commerce équitable » est un concept onusien né en 1964 lors de la première « Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement » (Cnuced), il est développé par « l'école du dépendantisme » tiers-mondiste (l'échange inégal entre centre et périphérie) qui donnera l'altermondialisme. Plus généralement pour une critique qui replace cette école d'économistes et son « commerce équitable » dans l'histoire du « développement » depuis 1949, on se reportera au livre de Gilbert Rist, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2001 (rééd. 2007), p. 184-196. Notons au passage qu'avec l'idée d'un « juste prix », d'une « équitable rémunération » du producteur au sein des Amap, nous sommes dans la droite ligne du « commerce équitable ». Christian Jacquiau assimile d'ailleurs les Amap au « commerce équitable », mais pas celui de Max Havelaar nous rassure-t-il, car les Amap « tendent vers ce que pourrait être un véritable commerce équitable » (sic), in « Max Havelaar ou les ambiguïtés du commerce équitable », *Le Monde diplomatique*, septembre 2007. Certains autres auteurs comprennent aussi les Amap comme étant une sorte de « commerce équitable Nord/Nord », expression caractéristique de la perspective.

dans les arcanes de l'agro-alimentaire de supermarché, la solution proposée relève d'une grande illusion. Il suffirait en effet que le producteur dise, en toute transparence, de combien d'argent il veut disposer *pour vivre économiquement parlant* et pour faire tourner son exploitation dans les six mois qui viennent ¹⁵, pour que le groupe voit là un effet



subversif contre le capitalisme (réduction des intermédiaires commerciaux, lutte contre la grande distribution, maintien économique d'un petit agriculteur, etc.) et un élément majeur de réappropriation d'une certaine maîtrise de sa vie par le choix groupal et conscient des « consomm'acteurs » et d'un agriculteur. En effet il est écrit dans la Charte des Amap, que « le mode de calcul [du prix des paniers] devra être *totale­ment transparent* » pour les consommateurs comme si cette « transparence » rendait possible le *libre-arbitre* du groupe Amap, espérant finalement en tout dernier lieu que le calcul du prix puisse relever finalement d'un *choix libre, conscient, collectif, localisé*, c'est-à-dire rapporté entièrement à la volonté du groupe, faisant de lui un acteur citoyen de sa propre vie.

Or c'est bien cet imaginaire d'un libre-arbitre du groupe qui semble être une profonde illusion. De quoi peuvent bien être les acteurs nos « consomm'acteurs » ? De part sa spécialisation, l'agriculteur n'existe pas en effet hors de l'économie et reste un rouage de celle-ci ¹⁶.

En lui garantissant l'écoulement de sa production, la rétribution du producteur doit donc être bien entendue « décente », c'est-à-dire qu'elle doit un revenu minimum (son pouvoir d'achat) pour lui permettre au moins

d'acheter les produits et services dont il aura « besoin » *du fait de sa propre spécialisation/dépossession*, d'assumer parfois sa situation familiale (des enfants à charge, une pension alimentaire, etc.) ou encore comme c'est bien souvent le cas, de rembourser les emprunts dont il s'est fait le vassal, etc. En effet les investissements pour les semences et les outils, les coûts de distribution (un camion, une fourgonnette, l'essence, etc.), la location des terres ou le remboursement d'un emprunt (si le

producteur doit rembourser par exemple des emprunts pour son terrain, ses installations, sa maison, etc.), le contrat de maintenance et d'entretien pour le matériel agricole, etc., tout cela n'appartient aucunement aux choix collectifs d'un groupe, mais renvoie aux prix des objets et services marchands dans l'économie.

L'agriculteur pour vivre économiquement parlant, doit produire une dose d'argent suffisamment « décente » pour que sa spécialisation sur une des fonctions vitales de l'organisation divisionnaire de nos vies parcellisées par l'économie, soit rendue possible. Parce que rapportée au coût de la vie économique, la détermination du salaire de l'agriculteur par les amapiens, c'est-à-dire le prix du travail, renvoie nécessairement à celui du prix des marchandises qu'il devra acheter ¹⁷. C'est-à-dire que cette

¹⁵ Cependant il y a évidemment deux cas possibles, soit le cas d'un agriculteur qui produit exclusivement pour une Amap, soit celui d'un agriculteur pour qui la distribution en Amap n'est qu'une façon parmi d'autres d'écouler ses marchandises. A ce sujet la « Charte des Amap » préconise, que « si le producteur travaille exclusivement en AMAP, un mode de calcul devra prendre en compte les charges de l'exploitation et définir les recettes qui doivent être dégagées annuellement. Dans le cas contraire, le producteur pourra appliquer une réduction par rapport aux prix pratiqués sur les marchés, ou avec les distributeurs [cependant cette préconisation ne relate pas du tout de la réalité de la pratique des producteurs au vu par exemple du texte Les pratiques du système Amap en Rhône-Alpes : réalité(s) et enjeux. Bien souvent dans le cas d'un agriculteur qui ne fait pas que de l'Amap, on demande au producteur à évaluer le coût de fonctionnement de la partie de son terrain d'exploitation qu'il a attribué à la production pour l'Amap.]. Dans tous les cas, le mode de calcul devra être totalement transparent », p. 5. Mais que sont des « recettes » si ce ne sont pas des profits, de la plus-value, un capital qui s'est autovalorisé ? Existe-t-il donc un « bon capital » et un « méchant capital », comme nous le chantent les litanies d'ATTAC contre le grand méchant capital financier qui martyriserait notre bon capital productif ? Pour les Amap aussi, le « bon capital » serait donc cet « autre monde possible »...

¹⁶ « Les prix des paniers sont fixés à un certain niveau aujourd'hui, mais il est évident que d'ici 3-4 ans, les prix des paniers devront évoluer compte tenu de l'inflation et de l'évolution du coût de la vie », dans *Les pratiques du système Amap en Rhône-Alpes : réalités et enjeux*, op.cit., p. 32.

¹⁷ Dans la *Charte des Amap*, il y a deux possibilités de détermination des prix des contrats de saison : la référence au prix du marché de détail, ou le calcul de la rémunération de l'agriculteur à partir des charges de l'exploitation. Dans le rapport-enquête *Les pratiques*

rémunération est un non-choix, résultat de la valeur qu'accorde globalement la société au travail agricole, au système des prix bas obligeant à se mécaniser¹⁸. On voit déjà là les divers premiers paramètres attachés soit à la future solvabilité du producteur en tant que lui aussi consommateur, soit aux moyens de production, entrant toujours dans la détermination de la rétribution et qui échappent déjà complètement aux choix des « consomm'acteurs » décidément acteurs ici de rien de tout. Du côté des adhérents c'est la même chose, le prix du panier devra être indexé sur le coût de la vie économique (leur pouvoir d'achat), donc sur les prix des marchandises, sur l'inflation de ces prix et sur leurs salaires - puisque les adhérents doivent toujours avoir un boulot pour pouvoir acheter leur panier hebdomadaire.

C.) Dernière objection au libre-arbitre supposé des « consomm'acteurs » et à leur prétention à mieux reconnaître le travail fourni par le producteur que ne le font les grandes surfaces, il nous faut revenir sur la question du travail. Le panier que vend l'agriculteur contre une somme d'argent payable des mois à l'avance, n'entre pas dans cette relation d'échange marchand comme l'expression du travail individuel du producteur et par conséquent de sa personnalité propre, ou des « coups de main » et arrangements avec les

Aliénation idéologique ou réelle ?

« Le travail abstrait n'est pas une généralisation mentale, mais une réalité sociale, une abstraction qui devient réalité. Nous avons vu que, si toutes les marchandises doivent être échangeables entre elles, le travail contenu dans les marchandises doivent également être immédiatement échangeable. *Il peut l'être seulement s'il est égal dans toutes les marchandises, s'il s'agit toujours du même travail. Le travail contenu dans une marchandise doit être égal au travail contenu dans toutes les autres marchandises.* Dans la mesure où ils se représentent dans la valeur, tous les travaux valent seulement comme " dépenses de la force humaine de travail ". *Leur contenu concret est effacé, ils se valent tous.* Ce n'est pas une opération purement mentale : en effet, leur valeur se représente dans une forme matérielle, la valeur d'échange, qui dans les conditions plus évoluées prend la forme d'une quantité déterminée d'argent. L'argent représente quelque chose d'abstrait – la valeur -, et il le représente en tant qu'abstrait. Une somme d'argent peut représenter n'importe quelle valeur d'usage, n'importe quel travail concret. *Là où la circulation des biens est médiatisée par l'argent, l'abstraction est devenue bien réelle. On peut ainsi parler d'une " abstraction réelle "*. L'abstraction de toute qualité sensible, de toutes les valeurs d'usage, n'est pas un résumé mental, comme lorsqu'on fait abstraction des genres différents d'animaux pour parler de " l'animal " qui pourtant n'existe pas en tant que tel ».

A. Jappe, *Les Aventures de la marchandise*, p. 44-45.

On sait pourtant que la compréhension nominaliste du fétichisme, conçu comme simple superstructure de « dispositifs » idéologiques, linguistiques, imaginaires, épistémologiques, etc. – et que par exemple J.-C. Michéa va rechercher jusque dans l'« anthropologie pessimiste » de la philosophie politique du XVIIe siècle -, reste la perspective de l'ensemble des critiques actuelles de l'économie, de la « reconnaissance » d'Axel Honneth (*La réification. Petit traité de théorie critique*, Gallimard, 2007), en passant par Baudrillard et sa « syntaxe poétique » ou la « décolonisation de l'imaginaire » de S. Latouche, sans parler de ceux qui imaginent qu'il suffirait d'une simple critique de l'économisme pour l'équilibrer avec des paramètres écologiques, politiques ou sociaux, ou d'un rebond de la conscience et de la morale pour que la « baudruche économique » se dégonfle. C'est pas parce qu'on change notre représentation du monde, que le monde change pour autant : ce n'est pas la conscience, l'imaginaire, etc., qui sont colonisés par une vision utilitariste des rapports humains ; c'est bien parce que l'échangisme marchand et son travail abstrait ont partout concrètement colonisé la possibilité même de la vie, que le monde n'est plus celui des représentations renversées, mais celui de la réalité renversée.

Amap en Rhone-Alpes : réalités et enjeux, on lit ainsi que « de manière générale, le prix du panier a été fixé par le producteur, par rapport aux prix qu'il pratique sur le marché, auquel il applique une réduction de 5 à 20% du fait des gains réalisés et des pertes évitées, liés à l'organisation du partenariat AMAP. Ces gains sont liés au faible transport, au retour des emballages et au bénévolat. Certains maraîchers bios utilisent la base Mercuriale, diffusée à ses abonnés (des producteurs bio). Pour les fruits, voire parfois les oeufs, le prix a été fixé par rapport au marché de gros. Il arrive aussi que les producteurs s'appellent les uns les autres pour discuter des prix. Le poids n'est pas un critère suffisant pour fixer le prix : tous les légumes n'ont pas la même densité, tous les morceaux de viande n'ont pas la même qualité, tous les fromages n'ont pas le même affinage... Ainsi, tous les producteurs ont fixé le prix des paniers de la même manière, mais certains expliquent qu'un outil de « formation du prix » serait intéressant, même si peut-être trop difficile à mettre en place. En effet, ce n'est pas forcément évident de déterminer un prix, surtout pour les producteurs qui s'installent. Il faut parvenir à un prix rémunérateur pour le producteur et abordable pour le consommateur. Pour cela, le producteur doit connaître ses coûts de production. » (p. 32).

¹⁸La rémunération horaire si on la calculait serait ridiculement faible, les amapiens ne se rendent pas beaucoup compte de la lourdeur de sa tâche (compliquée spécifiquement par le principe du panier, plus exigeant techniquement qu'une production de gros ou pour le marché), le paysan ne se plaint pas beaucoup, naturalise la dureté du travail agricole (qu'il présente comme un « vocation »)... De fait, les Amap maintiennent à flot des fermes, mais ne changent pas les conditions restant très difficiles pour s'installer.

adhérents. Ces paniers entrent dans la relation sociale d'échange à titre de marchandises ayant telle ou telle valeur, c'est-à-dire représentant tant d'argent tel que stipulé sur le contrat. Pourtant dans la réalité de la chair subjective du producteur, les produits du panier sont bien l'expression d'une activité individuelle et particulière à chaque fois incomparable. Mais par la transsubstantiation des produits de ce panier et des travaux qui les ont portés à la réalité, en une marchandise échangeable contre une somme d'argent (c'est bien le but) se rapportant donc à une mesure d'équivalence générale et universelle, c'est-à-dire à l'argent, ce qui est reconnu n'est en rien ce travail à chaque fois particulier, il n'est qu'un travail quelconque, universel et général, c'est le « travail social nécessaire » d'un individu abstrait de toutes individualités, particularités et situations (grand, fort, peu costaud, timide, malheureux, mal réveillé, etc.) à effectuer cette dépense de force vivante : c'est un « travail mort » ou abstrait qui est seulement reconnu car général puisque sans rapport avec le vécu (voir encadré « Aliénation idéologique ou aliénation réelle ? »). La valeur des marchandises échangées devant s'équivaloir pour permettre l'acte achat/vente, les travaux contenus dans chacune de ces marchandises doivent aussi être équivalents. La valeur des paniers est donc cette quantité de « travail social nécessaire », après négation de toute individualité du producteur. Comme écrivait Charles Marx, « quels que soient la forme et le contenu particulier de l'activité et du produit, nous avons affaire à la valeur, c'est-à-dire à quelque chose de général qui est négation et suppression de toute individualité et de toute originalité »¹⁹. L'activité de travail de l'agriculteur - parce que rapportée à une somme d'argent déterminée par le balai incessant des marchandises qu'il permet de posséder -, n'est donc reconnue quant à sa fin que comme processus de valorisation, c'est-à-dire que comme une quantité donnée de gélatine de « travail socialement nécessaire » pouvant se rapporter à l'ensemble des autres quantités de travail abstrait

comme à l'ensemble des prix de marchandises. Le travail du producteur en tant que « travail abstrait » a donc déjà pris la forme d'une marchandise car pouvant se transformer dans la possession de n'importe quelle d'entre elles, et l'agriculteur de part la négation de son activité particulière et individuelle n'est donc plus qu'un « homme-marchandise ». De plus nous l'avons déjà dit, les « consomm'acteurs » arrivent dans l'échange marchand en tant que possesseurs d'une somme d'argent. Cette somme d'argent est elle-aussi la conséquence concrète du « travail abstrait » qui leur a été reconnu pour rapporter leurs activités singulières, individuelles et à chaque fois particulières au travers de leur négation, à son inter-échangeabilité avec l'ensemble des forme-marchandises des travaux dont il voudra acquérir les produits et les services. Le travail du « consomm'acteur » est lui aussi une marchandise.

Une question devrait donc se poser à nos amis amapiens quant à leur objectif d'être proche et solidaire de leur agriculteur en reconnaissant son travail vécu. Comment la relation sociale entre le producteur et les « consomm'acteurs » pourrait-elle être moins abstraite, quand malgré la rencontre directe de visage à visage, ces derniers *continuent à ne reconnaître dans l'activité de leur producteur que du « travail » abstrait, général, générique, universel*, puisqu'ils le rémunèrent qu'avec un salaire fixé sur une manière « décente » de vivre toujours économiquement parlant, c'est-à-dire un salaire dont le travail sera égal avec l'ensemble des travaux des marchandises que dès lors notre producteur pourra aller retirer dans les magasins géants de proximité ? Quelle sorte de relation sociale s'institue dans une Amap, quand finalement les adhérents et le producteur mettent en rapport leurs travaux individuels et privés non

directement en les rapportant à une relation qui reconnaissent les individualités, mais seulement dans la forme d'une mesure objective du travail, sous une apparence de chose, à savoir comme une gélatine cristallisée de travail humain général, générique, universel, impersonnel et égal ? Dans une Amap comme dans l'agriculture industrielle ou les multinationales, il s'agit bel et bien de toujours le même travail : le travail-marchandise qui fait fonctionner les infrastructures qui nous contiennent en tant qu'individus collectivisés d'une mégamachine d'interdépendance échangiste totale.

C'est alors que toute relation sociale traversée par l'échange marchand d'objets, de services, de produits de la terre, d'humains, d'animaux, d'organes vivants, de relations sexuelles, etc., ne s'expliquera plus à partir de relations sociales où se reconnaissent les individus réels, du fait de la négation de la valeur vécue de la production individuelle de notre producteur Amap (qui elle est sans rapport donc sans représentation possible) et de la négation de la valeur d'usage qui fait partie de cette valeur vitale. Par cette négation de ces déterminants dans la valeur économique du panier, les relations sociales qui s'instituent entre les individus-échangistes ne procèdent donc plus d'eux et ne trouvent plus en eux leur principe quel que soit l'anisette de l'apéritif ou la rencontre hebdomadaire au jardin, mais dépendent désormais des conditions de l'échange marchand. Dans l'invention du « travail abstrait » comme condition d'une relation sociale, il y a toujours la disparition de l'individualité dans l'origine et le terme de la relation. La relation sociale existe toujours, mais elle-même recouvre désormais la forme de la marchandise (que sont les rapports utilitaristes entre personnes) car on n'y reconnaît plus que les individus désormais absents à eux-mêmes, relation sociale que certains ont

¹⁹ Marx, *Grundrisse*, I, dans *Fondements de la critique de l'économie politique*, trad. R. Dangeville, Anthropos, Paris, 1967, p. 95.

pu qualifier de « spectaculaire » puisque la nature désormais de notre action, est la contemplation passive du spectacle de sa propre vie qui nous échappe. Désormais dans l'échange marchand les individus-échangistes n'ont de rapport entre eux que comme détenteurs de forme-marchandises, c'est-à-dire qu'ils sont immédiatement projetés dans les rôles d'acheteur et de vendeur de marchandises. C'est ainsi que « dans l'échange les relations sociales des personnes sont changées en rapport social des objets » (la réification). C'est-à-dire que « les rapports réifiés de dépendance révèlent que les rapports sociaux sont autonomes en face des individus » ou encore que les « rapports entre les individus se sont figés dans les choses » (Marx). La réification c'est donc la disparition du rapport à l'individualité et à sa reconnaissance comme origine de la relation sociale, pour substituer à cela une relation sociale déterminée par le fétichisme de la marchandise, c'est-à-dire un rapport social d'objets où les individus deviennent les sujets automates de la valeur, parce que quand des individus font un échange marchand ce ne sont plus les individus qui sont l'origine de sa détermination, mais des formes-marchandes transcendant aux individualités.

Et le fait que la relation dans une Amap ne soit encore qu'une relation entre *possesseurs de marchandises*, il suffit de voir comment on se comporte en automate dans une Amap. Pour prendre un seul exemple parmi d'innombrables situations similaires qui se reproduisent et qui n'ont rien à voir avec un quelconque manque de morale, d'« esprit collectif » ou d'imaginaire décolonisé, on lit ainsi que « le prix est fixé après discussions entre les consommateurs et le producteur. Cependant, certains producteurs déplorent le fait que des consommateurs cherchent malgré tout à tirer les prix vers le bas. Malgré l'idée de confiance, de transparence, ils cherchent à aller vers le moins cher possible. Cela pose la question de la relative fragilité du système, dans la mesure où il repose sur la *volonté* de ses

De l'anticapitalisme à la « critique de l'économie tout court ».

Il faut être bien précis sur les termes pour se faire comprendre. Qu'est-ce que l'argent quand on le dit « capital » ? Si A est la somme d'argent primitivement avancée pour produire des marchandises (M), en vendant celles-ci pour obtenir une somme augmentée d'argent A', où A' désigne la somme d'argent primitivement avancée augmentée d'un excédent, cet excédent est ce qu'on appelle la « plus-value ». Le mouvement par lequel A se change en A', par lequel la valeur avancée s'accroît dans la circulation de la plus-value, est celui par lequel *cette valeur devient capital*. C'est là le cercle de production A-M-A', que l'on appelle aussi le « capitalisme ».

Cependant, et là est toute la différence entre une simple critique du capitalisme et une « critique de l'économie tout court » comme dit Anselm Jappe, c'est-à-dire une critique qui soit « une nouvelle critique de la valeur » : « L'augmentation quantitative de la valeur d'échange dans le procès de circulation des marchandises implique toutefois l'émergence préalable de la valeur d'échange en tant que telle, et cela non pas seulement comme but de ce procès [donc comme capital] mais comme son essence même, comme son terme et son commencement, - implique l'abolition de la valeur d'usage qui n'est plus qu'une médiation passagère dans l'échange et qui précisément s'évanouit en lui. Cette émergence de la valeur d'échange et l'abolition de la valeur d'usage, la substitution de la première à la seconde, ne signifient cependant pas autre chose que l'inversion de la téléologie de la vie. *Avant même qu'il fasse l'objet d'une analyse explicite, le capital est déjà condamnée* [par Marx] », dans Michel Henry, *Marx*, t. 2, Gallimard, 1991 (1976), p. 85-86. L'anticapitalisme ne peut donc plus s'en prendre seulement à la forme-capital de la valeur, c'est la valeur elle-même et son système, c'est-à-dire l'invention de l'économie, qu'il faut faire maintenant trembler sur ses bases.

acteurs : si ces derniers ne conservent pas *l'esprit* qui est à la base du système, le risque est réel de voir le système dériver »²⁰. Il y a là probablement exposé l'ensemble de l'imaginaire analytique de la mouvance Amap, et les impasses pratiques qui s'y rapportent. On voit cette impuissance pratique d'une analyse qui d'un côté attribue les mouvements de l'échange amapien aux qualités de la conscience et des liens sociaux noués au sein d'une communauté amapienne supposée auto-déterminée (« l'esprit » comme « base » relevant du fantasme de la liberté et de l'autonomie attribués à un échange direct et local), et de l'autre l'éternelle déploration structurelle que l'on retrouve dans ces groupes de l'échec pratique de ce même « esprit ». Que dans un même mouvement on postule que cet « esprit » est la base du déploiement de l'échange dans l'Amap, tout en déplorant trop souvent l'absence, voilà bel et bien une contradiction sur laquelle on devrait réfléchir.

Car pourquoi cela ne marche pas, pourquoi les tensions dans le groupe sont souvent importantes, pourquoi est-ce si difficile d'aménager toujours les mêmes catégories de l'économie que l'on ne veut pas mettre en cause ? : l'« esprit » de solidarité et de convivialité (pouvant aller jusqu'au « sacrifice » de ses intérêts pour le « bon militant » prêt à accepter tout de leur producteur) que l'on voudrait donner à une Amap n'est que finalement le chaotique ou l'impossible aménagement autour de la réification de l'échange marchand que l'on présuppose toujours. On voudrait une relation plus humaine et directe, plus personnelle et solidaire avec son producteur, plus conviviale aussi, autour de toujours le même échange marchand. Or les yeux du producteur

²⁰ Rapport-enquête *Les pratiques du système Amap en Rhône-alpes : Réalité(s) et enjeux*, op.cit., p. 33.

nous verront toujours, de par la nature du travail qu'il fait dans la situation de dépossession où il est, comme les moyens de sa propre solvabilité marchande. L'imaginaire de la mouvance Amap scotomise en effet que les adhérents et le producteur se rencontrent non pas sur « la base d'un esprit », mais encore en tant que possesseurs de formes-marchandise. D'un côté, le producteur veut alors évidemment ramener le débat sur la fixation du prix des paniers à une évaluation « décente » de son travail abstrait ramené au coût de la vie économique, de l'autre les adhérents arrivent dans la relation au travers de la cote part de leur salaire qu'ils entendent allouer comme prix des 25/26 paniers de la saison, en essayant eux-aussi de tirer en sens inverse de ce que voudrait faire le producteur, le prix du panier pour le ramener à la situation à chaque fois personnelle (suivant les salaires différents) du coût de la vie économique et de son inflation. Des deux côtés, que ce soit le producteur qui déplore que les adhérents tirent les prix vers le bas, ou du côté des adhérents qui réclament constamment une « transparence » sur les prix des paniers et les activités agricoles, c'est-à-dire dans la recherche d'un prix à la fois rémunérateur pour le producteur et à la fois abordable pour l'adhérent, à chaque instant dans une Amap *chacun se rapporte donc toujours à l'autre en tant que possesseurs d'une forme-marchandise dont il est le possesseur.*

Les Amap sont intégrées dans des régimes économiques dont elles combattent la voracité, mais dont elles acceptent la permanence. Partout on veut donc « quelque chose de plus humain et direct dans les relations entre producteurs et consommateurs », en réduisant les différents intermédiaires d'un bout à l'autre de toujours la même chaîne et en

L' « anticapitalisme » de l'amapo-capitalisme.

De plus on ne peut pas affirmer qu'une Amap n'est pas une société de capitaux, forme de base du capitalisme, c'est-à-dire le *système* où l'argent prend la forme de « capital » (voir encadré « De l'anticapitalisme à la critique de l'économie tout court »). On sait quelle est la fonction du préfinancement du producteur en payant par avance (six mois ou parfois un an). La situation du producteur est souvent difficile, n'ayant pas lui-même de capital à avancer pour servir de « fond de roulement » afin d'assumer les charges de l'exploitation. Finalement, dans une Amap, ce sont les « consomm'acteurs » qui amènent et avancent par intérêt (qui est leur panier issu d'une démarche productive respectueuse de « l'environnement ») et par solidarité avec un agriculteur, les capitaux. C'est particulièrement le cas, quand la *Charte des Amap* propose pour déterminer le prix des paniers, de prendre les frais d'exploitation, fonction normalement assumée par l'apport de capital du producteur ou sa banque. Le groupe des « consomm'acteurs » peut même s'impliquer dans l'installation d'un agriculteur, en rencontrant les services de la mairie pour négocier un prix de terrain convenable pour accéder au foncier en zone péri-urbaine (avec parfois les enjeux électoraux locaux que cela peut recouvrir). Là encore, l'Amap est partie prenante dans la recherche du capital d'accès au foncier. Cependant, et à la différence du schéma classique d'une société capitaliste (cercle A-M-A'), ce capital avancé par le préfinancement ne va se transformer pour dégager une plus-value qui sera le salaire du producteur. Ce capital est immédiatement « frais de roulement » *et* plus-value (en tant que recettes pour dégager un salaire), comme dans l'abonnement prépayé d'un service marchand ¹. Plus largement encore, il semblerait que certains « anticapitalistes » finalement ne cessent de dénoncer le méchant « capital financier » des bourses, pour mieux faire passer dans notre dos le « bon capital utile et productif ».

(1) On remarque encore les grandes contradictions dans les articles qui présentent à la fois les Amap comme des expériences anticapitalistes (donc étymologiquement qui ne pose pas l'argent comme « capital » à investir pour produire par le détour de la production de valeur d'usage, encore plus d'argent, cercle A-MA'), et ne cessent pourtant d'affirmer que « la première urgence consiste à assurer le chiffre d'affaires en deçà duquel la participation aux Amap représente une charge pour les paysans » (F. Roux, op. cit, p. 16). Qu'est-ce que le « chiffre d'affaire » sinon le « montant total des ventes », c'est-à-dire justement le retour de l'argent sous sa forme de capital A' investi préalablement par le producteur (A) ? Et c'est à partir de cet A' qui représente le chiffre d'affaire, que justement un nouveau cycle de plus-value pourra recommencer (A-M-A'), le producteur réinvestissant une partie du chiffre d'affaire sur la prochaine saison pour produire plus d'argent (on verra plus loin la subtilité capitaliste du paiement anticipé au sein des Amap). Forcément François Roux, comme l'ensemble des militants qui croient encore qu'une Amap est une expérience anticapitaliste parce qu'elle est simplement une alternative aux agro-industriels et leurs supermarchés en effet iniques, sont dans la contradiction suivante de manière permanente : « Si elle veut pratiquer la démocratie directe, la fédération d'Amap doit autolimiter sa taille, le nombre de ses clients, donc son chiffre d'affaires. Ce n'est pas si simple car, au-delà d'un certain seuil, la rentabilité croît avec le volume des transactions (...) [Il faut] se méfier de la tendance naturelle de toute organisation à croître et à rechercher d'abord son propre intérêt ». Cela est entièrement vrai, mais ce n'est en rien une quelconque « tendance naturelle », c'est simplement la tendance organique de toutes organisations capitalistes, c'est-à-dire quand l'argent est posé comme capital pour s'autovaloriser.

relocalisant spatialement cette même chaîne du travail sociétalisé : c'est le fameux rapport direct au producteur où la marchandise redevient plus charnelle et se relocalise, comme au temps du « bon capital productif » du petit commerce de proximité de l'après-guerre. Cependant cet aménagement de la chaîne du travail sociétal pour la rendre plus humaine,

n'est en rien une mise en cause de cette chaîne en elle-même. L'expression « relocalisation de l'économie » est sans doute au mieux malheureuse, au pire complice de l'éco-capitalisme en cours de mutation : veut-on que l'économie soit locale pour qu'elle se déploie encore un peu plus à l'intérieur de nos vies ? ou bien parce qu'on veut la détacher de l'économie globale pour

la faire mourir, et faire revivre des relations humaines fondées sur d'autres circulations que les échanges ? Point de telle réflexion chez nos amis militants amapiens. Pour un peu on se contenterait de créer des emplois... L'Amap permet de se donner surtout une bonne conscience écologique au travers des objectifs marchands et citoyens d'une alimentation saine, localisée, conviviale, solidaire avec de



petits producteurs que l'on n'hésitera pas à qualifier de « paysan » tellement l'imagerie est forte. Ce n'est donc plus innocent de voir figurer dans la Charte des Amap comme désormais dans toutes les procédures des autres institutions de l'éco-capitalisme en marche, que celles-ci cherchent à « participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable »²¹.

3. Les portes de sortie de l'économie que nous ouvre l'expérience des Amap.

Il existe une version officielle des Amap, et une version officieuse. La version officielle est connue et nous l'avons critiqué dans la partie précédente. Cependant chaque groupe Amap est plutôt jaloux de son indépendance et beaucoup d'Amap n'adhèrent pas au réseau de leur région, quand celui-ci existe. Par conséquent, la visibilité de leurs pratiques est bien moindre et il n'y a guère que de l'intérieur que l'on peut comprendre ce qui s'y joue. Beaucoup d'Amap se contentent de relations informelles avec une ou plusieurs Amap de leur voisinage, par lesquelles elles peuvent notamment réussir à trouver un

producteur. Elles ne cherchent pas à se structurer en un mouvement visible de l'extérieur, que ce soit régionalement ou nationalement. Cela semble d'ailleurs être un manque selon certains coordinateurs en mal d'ingénierie sociale. On trouve ce point de vue typique dans un article de la revue de la Confédération Paysanne, *Campagnes Solidaires*²². En s'adressant uniquement aux « têtes de réseau » pour savoir ce qui se jouent dans les Amap, comme c'est le cas dans cet article, on cherche en vain une position de surplomb qui permettrait une « maîtrise » d'ensemble des Amap. « Il n'y a pas de coordination nationale », regrette l'article. Mais pour quoi faire, cette coordination ? Fort significativement, on conclut sur le « surinvestissement de la part de certains coordinateurs d'Amap (...) lorsque ceux-ci s'impliquent dans la production même ou demandent de manière plus ou moins autoritaire un surengagement des consommateurs incompatibles avec la vie de famille »²³. Pourtant, pour beaucoup d'amapiens fort peu soucieux de « structurer » les Amap, l'implication des citoyens dans

la production agricole est bien au contraire un critère de réussite, voire la principale motivation dans la création d'une Amap.

Cette indépendance de chaque Amap nourrit une fierté évidente, dans un projet où l'on n'a pas eu besoin ni des services de la mairie locale, ni d'aucun

service de l'Etat, ni d'aucune subvention. Cette fierté est aussi partagée par les agriculteurs Amap eux-mêmes, car tout en critiquant les inégalités des subventions accordées aux agriculteurs, c'est bien souvent les subventions elles-mêmes qui leur déplaisent en leur donnant le sentiment d'être assistés. Pour trouver un local, les amapiens emploient des moyens propres, qu'il s'agisse d'autres associations dont ils font partie, d'un garage de l'un d'eux, ou d'un restaurant à qui l'on fait grâce d'un panier. Ainsi l'attrait des légumes sains et goûteux s'ajoute à la volonté de se débrouiller par soi-même. Le principe de création des Amap étant à peu près rodé et connu, cette volonté ne tarde pas à s'exprimer concrètement au lancement d'une Amap. Les premiers mois sont toujours délicats mais il s'agit de la partie la plus intéressante de l'aventure : faire des choses ensemble parce que l'on vit ensemble dans un même quartier, et réciproquement.

Bien que le projet explicite des

²¹ *Charte des Amap*, op. cit., p. 2.

²² Cécile Koehler, « Un essaimage non maîtrisé », *Campagnes Solidaires*, n°222, octobre 2007.

²³ Ludovic Mamdy, animateur à l'Alliance régionale Rhône-Alpes, *ibid.*

Amap ne soit pas clairement celui d'une sortie de l'économie, cet esprit d'indépendance présent dans chaque groupe ouvre d'autres finalités, dont ne parlent jamais les porte-paroles plus ou moins attirés des Amap. Ce mouvement vers une sortie de l'économie peut se lire pourtant chaque fois que les personnes sortent de leurs rôles (en particulier les citoyens qui sont les amapiens), chaque fois que des services non formalisés et non monétarisés circulent dans le groupe Amap, chaque fois que le chef d'entreprise qu'est l'agriculteur accepte de perdre un peu de son indépendance économique (vis-à-vis des amapiens) pour se laisser gagner par le projet politique des amapiens. Car au sein des Amap, et par rapport au commerce « sur étagère », une partie des activités n'est plus chiffrable dans l'économie, sans que cette partie ne puisse être qualifiée de bénévole. Plus ou moins consciemment, les amapiens et les producteurs qui entrent avec eux dans leur aventure, forment un projet politique, non pas au sens des partis,

personnes que celle d'un groupe marginal d'amis décidant de travailler collectivement un lopin de terre à la campagne. Ainsi, il nous paraît inutile d'édulcorer le potentiel subversif du mouvement Amap, qui n'aurait aucun sens à en rester au stade où il en est actuellement. Nous pensons que l'expérience de tout amapien passionné est l'expérience de l'insuffisance du principe des Amap, pour non seulement redéployer une vie décente pratiquement anéantie par l'économie, mais surtout pour se donner les moyens d'une autosuffisance alimentaire qui tend à sortir de l'économie. Le domaine d'intervention des Amap n'est clairement pas celui d'une agriculture commerciale, mais celui d'une agriculture vivrière qui n'a aucun sens à être monétarisée : cette autosuffisance pour être vitale n'a aucun prix, sinon un prix infini qui rend dérisoire la volonté souvent présente au sein des Amap de justifier leur mouvement en terme de « création d'emplois », de « développement local » ou durable, ou encore de

de toutes les discordes opposant généralement des porte-paroles des associations de producteurs certifiés AB aux autres producteurs non labellisés, et aux amapiens ayant compris qu'un label marchand devient toujours plus inutile, au fur et mesure que le lien entre un groupe d'amapiens et les paysans associés se fait toujours plus consistant avec les années. C'est nier l'expérience des Amap que de remettre sans arrêt ce débat sur la table, même si l'on peut comprendre certains producteurs AB hésitant à sauter le pas en délaissant la possibilité d'une commercialisation hors Amap (auquel cas le label AB est encore utile). Le choix du label est donc tout simplement à laisser au cas par cas des trajectoires de chaque producteur.

Une autre contradiction encore plus forte concerne le prix des paniers, la rémunération de l'exploitant agricole et la question de l'installation de nouveaux producteurs pour satisfaire les nombreux groupes Amap sans producteurs (et spécialement en région parisienne). Cette contradiction est insoluble en l'état. En effet, la spécialisation des rôles des uns et des autres impose que la production agricole se fasse avec une main-d'œuvre réduite. Ce non-partage des tâches n'est pas problématisé dans la charte des Amap (qui n'évoque pas même la pertinence des « coups de mains » à la ferme donnés par les amapiens, un comble !). De sorte que tout naturellement, le producteur Amap est équipé et organisé comme n'importe quel autre producteur de l'économie, c'est-à-dire à partir d'un lourd capital en matériel (serres, tracteurs et outils) et d'un important fond de roulement (pour les plants, engrais, bâches plastiques, etc.). Faute de remettre en cause ce non-partage des tâches, producteurs et consommateurs vivent dans l'illusion de la productivité offerte en échange d'argent par les machines et les nombreux intrants (au sens large de tout ce qui n'est pas produit à la ferme), alors que ce capital n'est qu'un palliatif bien peu efficace à l'absence de main-d'œuvre résultant de la destruction des petits et moyens



mais au sens d'une auto-organisation indépendante. La taille d'un groupe Amap (plusieurs dizaines de personnes) et sa situation typiquement urbaine permettent des pratiques autonomisantes probablement plus praticables pour un grand nombre de

« relocalisation de l'économie ».

Car du fait de cette volonté de rester dans l'économie, le mouvement des Amap officiel se débat sans fin dans des contradictions insolubles. L'une d'elle concerne la labellisation AB, objet

producteurs depuis 50 ans au moins ²⁴.

Prenons le cas du maraîchage, typique des Amap. L'outillage mécanique est important, pour préparer le sol, désherber, dérouler un film plastique mais aussi pour planter en rang, confectionner des mottes pour faire des plants, etc. Sans parler des serres indispensables pour répartir sur le temps les volumes de production, et donc satisfaire le mode de distribution en paniers hebdomadaires à peu près toute l'année. Cet outillage coexiste avec un grand nombre de tâches manuelles, ce qui n'est pas contradictoire. Parmi ces tâches, il faut compter l'installation des outils derrière le tracteur, mais aussi toute la manutention des caisses de plants et des plantes récoltées, les sacs d'engrais et les tuyaux d'arrosage, et ainsi de suite. La rentabilisation de cet équipement et de l'achat d'intrants impose des salaires horaires minimum qui, bien que très inférieurs à ce que se pratique dans le reste des professions, se traduit pourtant par un prix trop élevé des légumes pour bien des citadins ! A trop vouloir rester dans l'économie, on ne peut pas même s'y nourrir. On se retrouve alors dans la situation comiquement tragique où l'on s'invente une solidarité à l'égard de citadins vivant entre petits boulots et allocations, une « solidarité » qui consiste *in fine* à leur donner de l'argent qui fera travailler un agriculteur ultra-mécanisé à 70 heures par semaine, temps de livraison aux Amap non compris. L'absurdité de cette situation n'est que rarement relevée au sein du mouvement des Amap (notamment dans les réseaux régionaux) ou encore dans sa présentation journalistique élogieuse, gommant toutes les difficultés que l'on rencontre pour faire tenir une Amap. Les agriculteurs, on le comprend, euphémisent souvent leurs importants efforts en invoquant la passion d'un métier, ou plus généralement la dureté intrinsèque du travail agricole. Devenant plus ou moins dépendant des Amap qui constituent le moyen de leur survie économique, ils rationalisent leurs difficultés et leur souffrance. Le problème est que les Amap, si elles

Sortir l'agriculture de l'économie pour se réapproprier nos vies.

« Il est souvent affirmé que dans les sociétés industrielles modernes, 10% ou moins de la population fournissent la nourriture pour le reste, permettant ainsi à la société de diversifier ses activités et ses sources d'intérêt. La thèse est que la possibilité de n'avoir plus à se soucier de la production nous permet, en tant que société, de progresser vers un plus haut niveau de civilisation. Si nous observons de plus près l'approvisionnement en nourriture de notre société, nous nous apercevons que le fermier est seulement un membre d'un système complexe, comprenant des transporteurs, des vendeurs, des agronomes, des manutentionnaires, des publicitaires et une multitude d'autres acteurs – tous essentiels si l'on veut que le flux de ravitaillement soit acheminé sans discontinuité. Dire que nous avons davantage d'occupations diverses grâce à un tel système n'a pas de sens si chacun est par là même fixé dans son rôle. Le morcellement de l'approvisionnement alimentaire en d'innombrables occupations spécialisées nous soulage pas des besognes fastidieuses qu'impliquent ces dernières, pas plus qu'il nous permet de mener une vie créative ou riche de signification, contribuant à l'évolution générale. Ceci n'est pas une défense des économies paysannes, mais simplement une tentative de montrer que les systèmes agricoles modernes ne sont pas ce qu'ils prétendent être, et qu'ils ne diminuent pas la pénibilité de la vie urbaine ou rurale. »

Bill Mollison, David Holmgren, *Permaculture 1. Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*, Debard, 1986, p. 23.

fournissent des débouchés économiques assurés, ajoutent aussi des difficultés spécifiques, comme la distribution par panier qui complique techniquement le travail (ainsi une production en gros ou pour un marché aux légumes est toujours plus simple à assumer, car on peut se permettre des irrégularités dans la production) et ajoute du stress du à la volonté de ne pas décevoir leurs amapiens.

On retrouve là les affres d'une relation de service, si typique du capitalisme tertiaire mettant face à face des personnes enfermées dans leurs rôles économiques, vendeur d'un côté et usagers de l'autre. Bref, il convient

de ne pas idéaliser les Amap car le travail agricole qu'il implique pour satisfaire les Amap reste éminemment difficile et somme toute peu attirant. L'ambiance des Amap comporte encore beaucoup de non-dits, qui le restent car faute d'une remise en cause de l'économie, personne n'imagine mieux pour maintenir les quelques petites fermes survivantes, y compris au sein des magasins bio qui sont tout à fait incapables généralement de soutenir des petites fermes locales puisque leur clientèle est encore plus exigeante. Personne ou presque ne semble voir que l'inscription de l'agriculture vivrière dans l'économie est un non-sens.

Les Amap sont aujourd'hui

²⁴ Dans le cas du maraîchage on peut faire l'estimation suivante. Avec un capital de 150000 euros et un fond de roulement de plusieurs milliers d'euros, un maraîcher fait manger des légumes à 80 (paniers) x 3 personnes par semaines, en travaillant 70 heures. Un jardinier très peu outillé et sans argent, peut nourrir une famille de 4 personnes, en passant 5 heures par semaine au jardin environ. La productivité horaire du maraîcher professionnel est environ 4 fois supérieure à celle du jardinier. Mais là où le jardinier est pour ainsi dire autonome agronomiquement parlant (pas d'intrant importé dans la parcelle et possibilité d'une autonomie semencière), le maraîcher est totalement dépendant économiquement parlant d'une infrastructure industrielle contraignante, qui lui fournit carburant, mécanique, plastiques, plants, engrais, etc.

entre deux eaux, entre produire pour l'échange et produire pour l'autoconsommation locale d'un groupe plus ou moins fermé. Cette dimension « vivrière » est présente chez les agriculteurs Amap (ce n'est pas la même relation avec le consommateur, que de vendre en gros pour l'agro-industrie sans vraiment savoir ce que devient les produits du travail de l'agriculteur) et à travers aussi le lien social citadins-agriculteur visé par les associations Amap. Partant de cette revendication, il s'agit de mettre les personnes qui portent ce souhait devant leurs contradictions, et de ne pas s'en tenir à l'ambiguïté actuelle.

Ainsi, au sein des Amap, la difficulté de rémunérer correctement la main-d'œuvre agricole est un tabou coriace. L'auto-exploitation des paysans Amap est pourtant une évidence vécue et tangible, que l'on découvre précisément en étant amapien et en passant des journées à la ferme. C'est pourquoi le *statu quo* actuel autour de la charte des Amap, que l'on ne veut pas changer, engage le mouvement des Amap dans une récupération par les différentes collectivités locales, pour reconduire par le haut (c'est-à-dire derrière le dos des personnes) ce que l'on observe dans l'agriculture classique²⁵, à savoir un nombre considérable d'officines, d'experts et d'argent public pour organiser notre dépossession collective vis-à-vis du « minimum incompressible »²⁶ dont fait pourtant partie notre alimentation.

Il est clairement douteux que les Amap à elles seules permettent une installation massive de jeunes agriculteurs, faute de pouvoir non pas seulement mieux rémunérer leur travail, mais de remettre en cause l'organisation industrielle elle-même de ce travail, qui forme l'écran économique sur lequel se projette toute notre impuissance. Pendant qu'un amapien travaille contre salaire dans une banque et qu'un autre peut-être dans une autre Amap développe un logiciel de gestion de stock de pièces d'usines de matériel agricole, le producteur travaille pour rembourser à la banque la terre qu'il



Annulation de l'opposition ville-campagne dans leur disparition.

« L'histoire économique, qui s'est toute entière développée autour de l'opposition ville-campagne, est parvenue à un stade de succès qui annule à la fois les deux termes. La *paralyse* actuelle du développement historique total, au profit de la seule poursuite du mouvement indépendant de l'économie, fait du moment où commencent à disparaître la ville et la campagne, produit de la défaillance du mouvement historique par lequel la réalité urbaine existante devrait être surmontée, apparaît dans ce mélange éclectique de leurs éléments décomposés, qui recouvre les zones les plus avancées de l'industrialisation. »

Guy Debord, *La société du spectacle*, 1967, §175.

cultive et les outils du tracteur qu'il utilise. L'optimum économique d'une telle organisation est absurde politiquement, si l'on considère que le domaine alimentaire fait partie des « activités vernaculaires » (cette expression d'Ivan Illich est explicitée dans l'encadré de *Sortir de l'économie* n°1, p. 8) des personnes, relevant non pas seulement du non-marchand, mais de la part non-économique de la vie sociale.

D'ailleurs, les conditions permettant la réussite d'un démarrage d'une petite exploitation agricole restent bien souvent de cet ordre non-économique, le jeune agriculteur bénéficiant pour se lancer d'une solidarité familiale locale et d'un réseau dense de relations extra-familiales (voisins, collègues). En ville, on peut affirmer que les Amap ont réussi

quelque chose de nouveau dans le domaine non-économique, en permettant la circulation d'un nombre important de services rendus au sein de chaque Amap. Ces services sont autant de travaux qui soulagent le producteur par rapport à ce qu'il aurait à fournir dans l'économie hors Amap. Ces services n'apparaissent pas dans le bilan comptable de l'exploitation agricole, pas plus que dans le budget

²⁵ Pour une représentation du système agricole, voir le journal *La belle au bois dormant* édité par Bureau d'étude. Le fichier Pdf est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://syndicatpotentiel.free.fr/yacs/articles/view.php/296>

²⁶ Murray Bookchin, *Une société à refaire*, 1992 (1989), éditions Ecosociété.



de l'Amap ou de ses adhérents. C'est pourquoi on peut les compter comme des activités retirées de l'économie et intégrées de façon cohérente dans un petit collectif vernaculaire et citadin qu'est une Amap.

Parmi ces activités on compte bien entendu le fait que les amapiens parviennent à s'entendre pour se constituer en débouchés d'une ou plusieurs fermes, activité normalement dévolue à l'entreprise cherchant à capter une clientèle, et qui apparaîtra dans la ligne « ventes » ou « marketing » du bilan de l'entreprise. Dans le cas des Amap, cette activité n'est plus valorisée économiquement et devient ainsi invisible pour l'économie. Les amapiens se constituent eux-mêmes en clientèle captive (tout en laissant la possibilité aux personnes de sortir à chaque saison), effectuant ainsi une part essentielle de toute activité économique : la recherche et la conservation de ses débouchés.

D'autre part, les amapiens en organisant eux-mêmes le partage de récolte sortent de l'économie ces tâches que sont la distribution mais aussi l'étiquetage des produits qui incombent normalement au producteur. Le lien direct entre producteurs et consommateurs, tel que réalisé dans les Amap, fait donc reposer sur le consommateur un certain nombre

d'activités, non seulement non rémunérées, mais non bénévoles car ces activités leurs sont directement destinées. Ils sont autrement dit producteur et consommateur à la fois de ces activités. Reste à pousser plus loin cette démarche, et montrer qu'elle emporte une logique de sortie de l'économie, tout à fait pertinente, au regard des objectifs des Amap de maintenir de petites structures agricoles au service de quartiers urbains auto-organisés.

4. Après l'Amap, vers une coopérative de « prosommateurs » ?

La difficulté est évidemment de légitimer cette part informelle des activités des Amap, car en tant que telle son existence ne vient pas forcément à la conscience des personnes qui en sont les auteurs. On peut même penser, à la lecture de la charte des Amap (qui reste dans un imaginaire prudemment économique), qu'elle ne résulte pas d'une intention des fondateurs du mouvement des Amap. La récurrence de débats acharnés sur la nécessité ou pas d'un organisme certificateur pour les pratiques agricoles (certification AB), ou celle d'organiser un contrôle du respect de la charte des Amap, montre qu'il existe une ligne de fracture au sein des Amap qui reste non explicitée, alors

qu'elle nous paraît au principe de ces disputes. Cette ligne d'opposition est entre ceux qui souhaitent structurer un mouvement global en explicitant le fonctionnement interne des Amap, et ceux qui apprécient l'opacité des Amap à l'égard des instances extérieures et ont une conscience aiguë de leur indépendance.

D'autre part, la mise au jour de ces dimensions informelles est délicate, car on court le risque que certaines personnes veuillent les objectiver et les rendre contrôlable de l'extérieur. Ce qui est contraire à toute vie politique autonome, dont le principe reste que des personnes vivent ensemble parce qu'elles font des choses ensemble, et réciproquement. La question de la valorisation et de la comptabilité des efforts et des ressources ne se pose qu'à la marge, c'est-à-dire après que le collectif formé par ces personnes soit suffisamment solide pour que, quotidiennement, leurs activités puissent se déployer en dehors de toute notion d'échange. Ainsi quand une personne donne à une autre, ce sera sans doute une autre personne qui lui rendra, autre chose et plus tard, au sein de ce même collectif. Ceci est évidemment impossible en dehors d'un collectif, et c'est bien pour cela qu'il n'y a pas d'alternative en dehors de l'échange, si il n'y a pas une volonté consciente de « faire société »²⁷, plutôt que de créer de nouveaux flux de travail. Il ne s'agit donc pas de se rendre bénévole dans la société globale, mais bien de réunir dans une même logique les dimensions de gratuité et d'intéressement de la vie sociale. On

²⁷ Le « faire société » n'est en rien le concept et la réalité même de la « société » fétichisée, qui semble un produit de l'invention de la techno-économie où partout les réifications des relations sociales aboutissent à une société du spectacle, c'est-à-dire à une socialité qui se dresse en face des individus comme une puissance étrangère à soi-même. Nous entendons au contraire l'expression « faire société » au travers de la densification de liens dont on choisit de

comprend alors que l'équité est hors-sujet pour une telle démarche, puisqu'elle oblige à une explicitation sans fin de ce qui circule entre deux personnes, et donc à faire de l'échange la base à partir de laquelle on n'imagine mettre en relation les personnes en société. Au contraire, les arrangements locaux et particuliers au sein d'un collectif tel qu'une Amap permettent une circulation de services rendus, telle que la vie de ce petit collectif prend forme, à la fois dans son objet (soutenir un petit agriculteur et manger sain) et dans ses pratiques (qui peuvent se déployer au delà de cet objet explicite, à travers rencontres, palabres, nouveaux projets etc.).

Pour aller plus loin dans cette forme d'auto-institution, c'est bien entendu la relation entre la ferme et les amapiens qu'il faut reconsidérer. La participation des amapiens aux activités plus proprement agricoles est une première piste, dont nous avons vu que la charte des Amap ne les mettaient pas du tout en avant. On peut alors se demander à quoi sert la proximité géographique tant vantée au sein du mouvement des Amap. A économiser du carburant ? Fort peu ; car la production en agriculture biologique consomme souvent plus de carburant, du fait du désherbage mécanique qui remplace le désherbage chimique de l'agriculture industrielle classique. L'un

dans l'autre, le véritable intérêt de la proximité géographique est bien moins trivial qu'une économie d'essence, qui à elle seule semble pourtant contenter les chantres de la « relocalisation de l'économie ».

Il nous semble que cette proximité permet de s'engager dans une démarche d'autonomisation, en ce qu'un quartier urbain ou un groupe de voisins ou d'amis se donnent peu à peu les moyens d'entretenir leurs propres conditions de vie, et en l'occurrence leur alimentation. Associer ville et campagne dans un projet d'autosuffisance alimentaire semble en effet une bonne voie pour sortir de l'économie, car consommateur et producteur peuvent être associés sur place, et pouvoir maîtriser une filière économique (presque) complète. Alors qu'un projet rural à dominante agricole, comme des communautés comme Cravirola près de Minerve (Hérault) ou Longo Mai à Limans, par construction sont condamnées à produire pour l'échange (notamment pour rembourser des emprunts - Cravirola), car il n'y a pas de débouchés sur place et pas de liens au départ avec ces « débouchés ». C'est tout à fait dommageable car si on transite en dehors de l'économie, avant

Des prosommateurs, et des formes de collectifs qui les rendent possibles.

Le terme « prosommateur » est la contraction de « producteur » et « consommateur ». Ces deux rôles sont précisément ce que l'économie sépare, en les recomposant par l'intermédiaire de l'argent. Sortir de l'économie, c'est donc retrouver l'unité qu'un individu peut éprouver pour affirmer sa volonté, non pas en tant que consommateur ou producteur à différents moments de sa vie, mais en tant que personne. Lorsque nous sommes à la fois producteur et consommateur d'un service ou d'un objet (par exemple lorsque nous participons à la préparation d'un plat que l'on déguste à plusieurs), alors il n'est plus nécessaire de valoriser ce service sous une forme monétaire. La sortie de l'économie consiste alors à produire des situations collectives qui rendent possible une participation des personnes à des activités dont elles bénéficient également. A l'inverse, la situation normale du rouage économique, qu'il soit entrepreneur ou salarié, est de n'avoir des activités dont il n'a pas lui-même l'usage. Voire dont il est incapable d'expliquer à quoi elle sert. En devenant collectivement prosommateurs, il ne s'agit donc pas d'aménager le travail pour rapprocher producteurs et consommateurs, mais plutôt d'inventer des nouvelles formes de collectifs, qui permettent de se passer de l'intermédiaire monétaire pour faire circuler des services ou des choses en leur sein.

Que le qualificatif « prosommateur » s'applique à des individus ne doit pas faire perdre de vue que c'est cette forme de collectif qui rend possible cette circulation non-économique. Ainsi, pour une forme typiquement communautaire, quand A rend un service à B, c'est une troisième personne C qui rendra plus tard la pareille à A (A, B et C appartenant au collectif). Mais il ne s'agit là que d'une forme parmi d'autres permettant une circulation de service en dehors de l'économie. Au lieu de penser cette circulation en termes d'échange entre deux personnes (un transfert devant être « compensé » de façon réciproque par un contre-transfert), on peut aussi se donner des objectifs collectifs plus concrets et plus limités, comme la production de conditions de subsistance (nourriture, logement, santé de base, chauffage, soin aux personnes dépendantes) dont l'ensemble du collectif peut jouir. Le partage de telles activités s'aménage alors de façon formelle ou informelle, mais en tout particulière à chaque collectif. Une fois cette base de subsistance minimale assurée, chaque membre du collectif est libre de vaquer à d'autres occupations, y compris à l'extérieur de ce collectif.

dépendre. « Le seul moyen de résister à la concentration dépersonnalisante des appareils sociaux, qui isole l'individu face à l'Etat ou au trust écrivait J. Ellul, c'est de développer et multiplier des "groupes intermédiaires" locaux, ayant pour vocation de prendre en main de manière responsable et autonome l'organisation des divers aspects de la vie sociale. (...) Tant qu'il y a une quasi-totalité des membres de la société en accord avec l'efficacité d'abord, il n'y pas une chance que cela change » (J. Ellul, *Changer de révolution*, p. 285). C'est pourquoi « l'apparition d'une élite qui oriente la masse risque d'être dangereuse ». Ce n'est pas la prise du pouvoir c'est-à-dire la conquête de l'Etat par un parti qui peut réorienter la civilisation. Au contraire il faut viser un démembrement de l'Etat en créant de nombreuses institutions et autorités autonomes par rapport à une institution centrale ; institutions dont les membres sont désignés et contrôlés par les citoyens. » (p. 11).

d'en être sorti, on y reste encore... Il faut donc probablement avoir une *maîtrise de ces débouchés* (des liens personnels avec ses clients, au minimum) si on veut un jour *démonétariser* ce qu'on fait pour ses débouchés (ceci n'est pas restrictif : on peut aussi envisager des activités économiques comme temporaires, qui n'auront plus lieu d'être une fois sorti de l'économie). Aussi, dans ce cas, il peut paraître probablement essentiel de ne pas se couper des villes (avec tout ce qu'on peut leur reprocher) afin que les communautés ou collectifs s'installant à la campagne puissent durer dans le temps et respirer, alors qu'on les voit trop souvent s'effondrer ou du moins se replier sur elles-mêmes en quelques années. C'est intéressant donc de partir de l'expérience des Amap qui ont explicitement cet objectif de lien ville-campagne, et qui y réussissent sur ce point là pas trop mal, et sont certainement les seules existantes en dehors des officines portées par l'Etat ou les collectivités locales (cf. le « développement local »). Aussi, dans une Amap le partage hors de l'économie et vers la ville des activités relatives à l'aval de la production agricole (diffusion/vente, distribution, transformation) peut se compléter en considérant une participation au travail agricole lui-même. C'est ainsi qu'une association de Lyon déjà ancienne et inconnue du mouvement des Amap, *Côté Jardins*, comporte dans son fonctionnement normal la participation planifiée des citoyens aux travaux agricoles. Cela nous paraît une avancée considérable par rapport aux Amap, où cette participation est laissée au choix de chacun, et où l'on considère parfois que venir chercher son panier à l'heure, c'est déjà beaucoup. Contrairement à certaines associations suisses où le citoyen peut s'éviter cette participation en donnant de l'argent (ce qui paiera quelqu'un pour le faire à sa place), cela n'est pas prévu ici. Notons que cette participation soulage alors incomparablement l'agriculteur, en lui évitant par là même l'achat de certains outils (par exemple une planteuse, ou bien une machine à ramasser des pommes de terre), dont l'action peut



L'argent permet la spécialisation des rouages, et l'ensemble des rouages forment le système technique, résultat de la volonté de chaque rouage de s'engrener avec les autres. Dès lors, la coopération peut-elle être la porte de sortie de l'économie ?

être prise en charge par des personnes présentes ponctuellement à la ferme. Cependant, cette participation ponctuelle et planifiée des citoyens peut sans doute évoluer en une présence plus importante voire permanente, au gré des goûts de chacun.

Ainsi, c'est bien plutôt ce lien ville-campagne qui paraît ouvrir une porte de sortie de l'économie, dans le domaine de l'alimentation, que le fait de s'en tenir à subventionner une agriculture, tâche qui sera sans doute menée de façon bien plus efficace par un Etat écologiste. La force des Amap n'est donc aucunement l'argent offert comme débouché à une entreprise agricole, mais bien les capacités d'auto-organisation dont font preuve les habitants de certains quartiers. C'est pourquoi l'esprit d'indépendance des Amap doit être solidement conservé, ce qui ne sera pas facile dans les situations de pénuries de producteurs. Car dans ces situations, surgissent fatalement

des acteurs institutionnels (collectivités locales) ou associatifs de toute sorte, prétextant l'urgence écologiste pour offrir leurs services payants, consistant le plus souvent à brasser du vent tout en ayant l'air de monter des projets plus compliqués les uns que les autres. Par conséquent, pour trouver des terres bien placées, et des candidats à l'installation agricole, le choix est entre se reposer sur de tels spécialistes rémunérés de la mise en relation (c'est-à-dire typiquement des militants associatifs, ayant un boulot dans une institution publique) ou bien sur des liens noués au sein des Amap, entre des citoyens et un petit agriculteur. Dans ce dernier cas, c'est le producteur qui peut trouver la terre et les citoyens, un camarade ou une connaissance motivée par un retour à la terre. Celui-ci bénéficiera du soutien financier des citoyens et technique de l'agriculteur. Reste à savoir comment sortir de l'économie une telle entreprise d'installation, et garantir que les activités ainsi déployées ne retournent pas dans le chaudron de la valeur après quelques temps.

On peut alors esquisser la démarche suivante. Au lieu de payer le paysan pour sa production ou son temps de travail, on lui offre en nature des conditions de vie sur place (logement) et l'infrastructure pour cultiver (terres, matériel). Le cadre juridique d'une telle entreprise pourrait être une coopérative dont le chiffre d'affaire serait nul. Les citoyens en seraient des sociétaires payant une cotisation périodique, qui serait un peu l'équivalent des prix des paniers dans les Amap. Ces cotisations servent à payer les charges de la coopérative, qu'il s'agisse des activités agricoles ou de ce dont a besoin le paysan nourrit et blanchi par la coopérative. Comme cette coopérative ne vend rien et ne fait travailler personne, il n'y a pas de TVA à payer, ni de charges sur des salaires. Tous les sociétaires ont également un droit d'usage de l'infrastructure de la coopérative, et peuvent donc y vivre, par exemple dans leurs période de chômage ou bien pour s'installer à

l'année pour cultiver, auto-construire des bâtiments ou des logements, ou même pour ne rien faire. Pour un fonctionnement souple, on peut imaginer dans la perspective d'un compromis en tension vers une sortie de l'économie, que la coopérative vende une partie de ses produits, afin de moins se reposer sur les activités économiques des citoyens, en leur permettant ainsi d'auto-réduire leur temps de travail pour mieux en sortir, même si les prix agricoles étant tellement bas, une auto production alimentaire (sans activités de transformation) ne conduit pas à baisser, individuellement, de beaucoup ses heures de travail salarié.

Rapidement, les citoyens peuvent s'envisager en tant que « prosommateurs » (voir encadré) car toutes les activités réalisées au sein de la coopérative leurs sont destinées directement. L'intérêt d'une telle structure est de casser la nécessité d'évaluer et de rémunérer un travail (celui des agriculteurs). L'argent reste néanmoins nécessaire mais il ne circule plus entre deux personnes (entre l'amapien et un producteur) car toutes les personnes agissent de concert, se répartissent les risques et les responsabilités, alors que dans l'économie tout repose *in fine* sur le producteur. L'argent sert donc à acheter ce que l'on ne peut produire au sein de la coopérative, et non pas à réguler la vie sociale en son sein, puisqu'il n'y a pas de salaire versé, ni de prix à payer pour jouir des fruits de la coopérative. Ainsi, la vie sociale au

Propriété d'usage

Une question importante de la vie d'une telle coopérative concerne la possibilité des individus de la quitter, afin que le collectif puisse respirer, en se donnant la possibilité de recevoir des nouveaux membres, et de désamorcer les conflits trop importants sans remettre en cause l'ensemble du collectif. Cette question est directement liée à la notion de propriété, et au fait que notre société privilégie globalement une circulation marchande des choses sur laquelle s'aligne celle des personnes. Une sortie de l'économie relève d'un point de vue inverse, où la propriété devrait emporter une liberté de circulation des personnes, une capacité à se lier et de défaire des choses sans être encombrées par elles, ni pénalisées par le manque.

Autrement dit, une sortie de l'économie devrait pouvoir instituer une propriété d'usage, par certaines astuces juridiques que l'on évoquera rapidement ici. La coopérative n'aurait donc pas à être propriétaire des infrastructures, des logements, des terres et du matériel. Mais elle a besoin qu'un tiers s'en rende propriétaire (en collectant puis bloquant les capitaux nécessaires à l'achat) pour ensuite verrouiller cette propriété (en empêchant la revente) et instituer une usufruit à long terme avec ses usagers. La nécessité de cette propriété d'usage se fait d'autant plus sentir que le collectif de départ n'a pas les capacités financières d'acquérir un lieu, fut-ce en faisant appel à un emprunt. C'est ainsi que la structure juridique étant propriétaire ne doit pas contrôlée par ses (seuls) usagers, tout en laissant à ceux-ci l'entière liberté d'en faire usage.

La possibilité d'instituer un tel partage se retrouve dans différentes solutions déjà mises en œuvres. Citons la SCI (société civile immobilière) dans le cas où celle-ci fonctionne avec un grand nombre de sociétaires (jusqu'à plusieurs milliers) achetant des petites parts et ayant chacun une voix dans les décisions. C'est le cas de Terres Fertiles en Ile-de-France qui loue à un agriculteur Amap des terres acquises par plus de deux milles personnes. Citons aussi *Terres communes*, fonctionnant comme une SAS (société à action simplifiée) propriétaire de trois lieux occupés par trois collectifs différents, structure qui a l'avantage par rapport à une SCI de ne pas rendre responsable les actionnaires responsables des dettes éventuelles de la société. Citons le *Miethäuser Syndikat* qui fonctionne en Allemagne sur une cinquantaine de lieux, et est en cours de transposition en France par un collectif appelé CLIP. Dans ce dispositif juridique une SARL se rend propriétaire d'un lieu, avec deux actionnaires, celui des usagers du lieu et une autre SARL n'ayant pour attribution qu'un droit de veto possible sur la revente du lieu. Le principe de tels dispositifs est de compliquer considérablement la possibilité qu'un lieu s'en retourne dans l'économie en étant revendu, qu'il s'agisse de la décision des usagers ou de celle de sociétaires ou actionnaires de ces dispositifs.

sein de la coopérative s'articule autour de deux lieux, l'un en ville et l'autre en campagne, les deux se complétant en évitant la sempiternelle question du choix entre la ville et la campagne, cumulant les avantages des deux. Par conséquent, la coopérative peut donner un sens supplémentaire aux nombreux projets de cohabitats et d'écovillages qui sont si populaires en ce moment, mais qui comportent toujours de nombreuses ambiguïtés de par un positionnement écologiste qui ne met jamais en question l'invention de l'économie. Car alors il ne s'agit plus de cohabiter d'une part, et de se trouver un boulot dans l'économie d'autre part, mais de s'assurer collectivement d'une part non

négligeable de services directement pris en charge par les personnes qui en jouissent, et se dispenseront par là de travailler. La mentalité prosommateur succède donc à celle du consomm'acteur, en cela que l'autoproduction au sein de petit collectifs de prosommateurs très soudés permet une autonomisation consciente d'elle-même vis-à-vis de l'économie. La valorisation des produits de la coopérative ne se pose donc plus, car ce sont ses membres qui en apprécient eux-mêmes la substance, indépendamment de tout critère objectif extérieur.

Clément & Deun.